



Informations sur
l'algue invasive
Didymosphenia geminata
DIDYMO

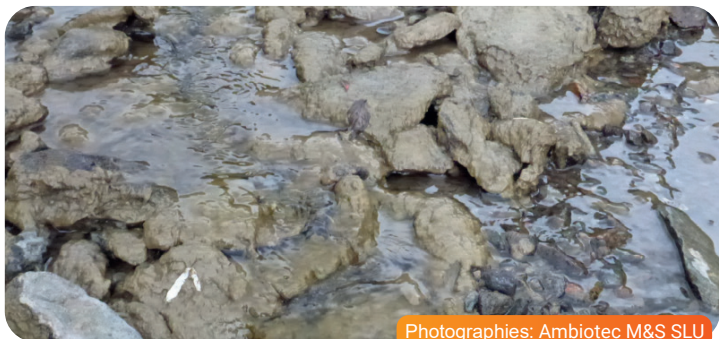
*Departament de Medi Ambient i
Sostenibilitat - téléphone 875 707*



Govern d'Andorra

Qu'est-ce que la Didymo ?

L'algue *Didymosphenia geminata*, communément appelée Didymo, est une algue diatomée d'eau douce.



Photographies: Ambiotec M&S SLU

Pendant les périodes de prolifération, des monticules se forment et recouvrent le lit des rivières. La couleur de ces amas varie du brun jaunâtre au blanc. Au toucher, les algues Didymo ont une texture similaire à de la laine humide. Les amas secs ressemblent à des restes de papier toilette.

Bien qu'elle soit probablement originaire d'Europe et d'Amérique du Nord, depuis les années 1980, on observe une expansion mondiale de cette espèce. Il est très probable que le changement climatique soit lié à ce phénomène.

Cette algue est présente depuis des années en Catalogne et en Ariège. En 2021, elle a été détectée pour la première fois à certains endroits en Andorre, ainsi qu'une autre algue invasive aux caractéristiques similaires : *Gomphonema minuta*.

Les principaux vecteurs de propagation du Didymo dans les rivières sont les utilisateurs et leur équipement non nettoyé. Par exemple, les semelles en feutre des bottes de pêche (à éviter), les lignes de pêche, les mouches artificielles, les vêtements et les véhicules tout-terrain. Les animaux sauvages, tels que les oiseaux aquatiques, ainsi que les animaux domestiques peuvent également être des vecteurs d'introduction et de propagation des algues Didymo.

Menaces de la Didymo

Cette algue n'est pas un indicateur d'eutrophisation ; au contraire, elle prolifère dans les eaux propres. Sa prolifération sature la rivière, limite la vie aquatique et réduit considérablement la biodiversité. Selon des études scientifiques, en raison de sa prolifération, l'algue peut réduire la population de poissons d'une rivière.

Une fois introduite dans une rivière, il est impossible d'éliminer Didymo.

Prévention et nettoyage

Pour limiter la propagation de Didymo et de toute autre espèce aquatique invasive, il est recommandé de restreindre l'utilisation du matériel, des vêtements ou de tout autre objet ayant été en contact avec les algues à un seul cours d'eau. Si un transfert d'un plan d'eau à un autre est nécessaire, ces articles doivent être nettoyés en suivant les recommandations suivantes :

A. Matériel non absorbant (à laisser tremper puis à broser pendant au moins une minute avec l'une des solutions de nettoyage recommandées) :

- Eau chaude à une température de 60 °C
- Une solution à 2% d'eau de Javel (200 ml et l'eau nécessaire pour obtenir un volume total de 10 litres)
- Une solution saline à 5% (500 ml ou deux tasses et l'eau nécessaire pour obtenir un volume total de 10 litres)
- Une solution à 5% d'antiseptique pour les mains (500 ml ou deux tasses et l'eau nécessaire pour obtenir un volume total de 10 litres)
- Une solution à 5% de détergent liquide pour vaisselle (500 ml ou deux tasses et l'eau nécessaire pour obtenir un volume total de 10 litres)
- Laisser sécher complètement pendant au moins 48 heures

B. Matériel absorbant

Le matériel absorbant, tel que les feutres des bottes de pêcheurs ou le néoprène, nécessite une immersion prolongée dans des solutions de nettoyage pour permettre la saturation du matériau :

- Pendant au moins 40 minutes dans de l'eau chaude à une température maintenue au-dessus de 45 °C.
- Pendant au moins 30 minutes dans de l'eau chaude à une température maintenue au-dessus de 45 °C contenant une solution à 5% de détergent à vaisselle ou à 2% d'eau de Javel.

Il est très important de s'assurer d'éliminer tous les amas d'algues qui auraient pu s'accrocher au matériel ou aux vêtements avant de quitter une zone. Si des amas sont découverts plus tard, ils ne doivent pas être jetés dans les égouts, mais à la poubelle.

En cas de prolifération d'algues observée ou si vous avez des doutes sur l'état de la rivière, informez le *Departament de Medi Ambient i Sostenibilitat* au numéro de téléphone 875 707.